Université Paul Sabatier TOULOUSE III

cnrs dépasser les frontières

Instituts thématiques Inserm Institut national de la santé et de la recherche médicale

DAJ 2011 097/JCH/RD

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER, TOULOUSE III,

LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,

vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 19 mars 2009
portant nomination du Président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu la décision n° 2009-334 du 19 octobre 2009
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

DECIDENT

Art. 1 : Il est créé, pour une durée de quatre ans, une Unité Mixte de Service US 006 intitulée :

« ANEXPLO/CREFRE »

Art. 2 : L'Unité Mixte de Service US 006 exercera son activité dans les locaux situés :

SANOFI - AVENTIS
195 route d'Espagne
31000 TOULOUSE

Art. 3 : L'Unité Mixte de Service US 006 est administrativement rattachée à la délégation régionale de « Toulouse ».

Art. 4 : Madame Yara BARREIRA est nommée directrice de l'Unité Mixte de Service US 006 pour la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2014.

Art. 5 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2011.

Fait à Paris, le 17 mars 2011

Le Président de l'Université Paul Sabatier – Toulouse 3	Le Président du C.N.R.S.	Le Président-directeur général de l'Inserm
Pr Gilles FOURTANIER	Pr Alain FUCHS	Pr André SYROTA